



# ÉCOLE DE MUSIQUE D'HERMANCE



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nous remercions la commune d'Hermance qui continue à nous soutenir financièrement. En effet, c'est grâce à cette aide que nous pouvons vous offrir des tarifs avantageux pour tous.

### TARIFS 2023-2024 (POUR L'ANNÉE SCOLAIRE)

Eveil musical dès 4 ans	Fr. 460.-
Formation musicale (manuel pédagogique inclu) + Orchestre junior	Fr. 485.-
Formation instrumentale (30min) + Formation musicale + Orchestre junior	Fr. 1 000.-
Formation instrumentale (45min) + Formation musicale + Orchestre junior	Fr. 1 290.-
Formation instrumentale seule (30min)	Fr. 570.-
Formation instrumentale seule (45min)	Fr. 860.-
Formation instrumentale seule (60min)	Fr. 1 145.-
Location instrument (gratuit si participation à l'UIH)	Fr. 115.-

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Retour par mail du bulletin ci-joint avant le Vendredi 25 Aout 2023
- Règlement par virement d'au moins 50% du montant de la scolarité au moment de l'inscription (IBAN: CH97 0900 0000 1517 4694 6)
- Signature du règlement intérieur de l'EMH



Toute inscription ne sera définitive qu'après réception de ce bulletin dûment rempli, du paiement d'au moins 50% des frais de scolarité et de la signature du règlement intérieur de l'EMH

Pour tout complément d'information:

- Direction : Carré Anaïs.
- E-mail : [ecole.uih@gmail.com](mailto:ecole.uih@gmail.com)
- Téléphone : +33 6 83 02 40 76
- BP: Rue du Nord 44, 1248 Hermance



Je soussigné(e): .....

Adresse: .....

Téléphone 1: .....

Téléphone 2: .....

E-mail: .....

Signature:

### ÉLÈVE 1

Nom: .....

Prénom: .....

Téléphone (de l'élève): .....

Né(e) le : .....

Scolarisé(e) à : .....

Classe : .....

Instrument: .....

Cours choisis:

- Eveil musical
- Formation musicale + Orchestre Junior
- Formation musicale et instrumentale (30min) + Orchestre Junior
- Formation musicale et instrumentale (45min) + Orchestre Junior
- Formation instrumentale :  30 min.  45min.  60min

### ÉLÈVE 2

Nom: .....

Prénom: .....

Téléphone (de l'élève): .....

Né(e) le : .....

Scolarisé(e) à : .....

Classe : .....

Instrument: .....

Cours choisis:

- Eveil musical
- Formation musicale + Orchestre Junior
- Formation musicale et instrumentale (30min) + Orchestre Junior
- Formation musicale et instrumentale (45min) + Orchestre Junior
- Formation instrumentale :  30 min.  45min.  60min

E	M	H

### CALENDRIER

Rentrée de l'EMH: Lundi 04 septembre 2023

Jeûne genevois: Jeudi 07 septembre 2023

Vacances d'automne: du lundi 23 octobre 2023 au vendredi 27 octobre 2023

Vacances de Noël: du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 05 janvier 2024

Vacances de février: du lundi 19 février 2024 au vendredi 23 février 2024

Vacances de Pâques: du vendredi 29 mars 2024 au vendredi 12 avril 2024

Fête du travail: mercredi 01 mai 2024

Pont de l'Ascension: jeudi 9 et vendredi 10 mai 2024

Pentecôte: lundi 20 mai 2024

Fin de l'année scolaire à l'EMH: dimanche 30 juin 2024

L'école de musique d'Hermance est une école associative soutenue par la commune d'Hermance.

Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés dans leur domaine et pédagogues.

A travers le parcours qu'elle propose, elle favorise l'épanouissement des élèves, développe leur sensibilité et participe activement à la vie culturelle de la commune.

## FORMATION MUSICALE



- Cours dispensés dès 7 ans
- Durée des cours : 30 min de FM + 45 min d'orchestre Junior / semaine

Ces cours permettent aux élèves d'acquérir les notions de langage et de culture musicale indispensables pour une pratique autonome de leur instrument, tout en proposant une mise en pratique active de la musique à travers la pratique collective



Ce cours est obligatoire durant 4 années.

Un contrôle continu à lieu chaque trimestre et sert de référence pour le passage dans le degré suivant.

## FORMATION INSTRUMENTALE



- Possible dès la première année de formation musicale
- Durée des cours : 30 min à 60 min / semaine (selon le degré)
- Les cours sont en principe individuels mais une pédagogie de groupe peut être proposé dans certains cas
- Cours ouverts aux adultes souhaitant apprendre un instrument.
- Instruments enseignés: Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Tuba et Euphonium, Percussions, Trompette...
- Préparation à l'Option Musique de la Maturité.



Un examen pratique à lieu à la fin de chaque année scolaire. La participation des élèves à celui-ci est obligatoire.

## ÉVEIL MUSICAL

- Cours dispensés dès 4 ans
- Durée des cours : 30 min / semaine

L'enfant est, depuis son plus jeune âge, sensible à la musique.

Ce cours lui propose de découvrir et de développer ses aptitudes musicales sur le plan de l'écoute, du chant, du rythme, de la créativité et de la participation corporelle. Les enfants bénéficient d'un éveil musical fondé sur une pédagogie active, ludique et vivante.



## PRATIQUE D'ENSEMBLE

La pratique d'ensemble est un apprentissage et un objectif essentiel de la pratique musicale. De ce fait elle est obligatoire

- Orchestre junior: Partie intégrante et obligatoire pour tout élève inscrit en formation musicale dès la deuxième année, il est également ouvert aux élèves plus avancés. Cet ensemble proposera divers projets et aura l'occasion de se produire plusieurs fois en public au cours de l'année.
- Union instrumental d'Hermance: Gratuit pour tous les élèves inscrits en formation instrumentale, dès la 3ème ou 4ème année de pratique. L'orchestre s'adresse également aux musiciens, enfants, adolescents et adulte, ne suivant pas ou plus de cours à l'EMH. Ils peuvent ainsi, sous réserve d'un niveau suffisant, intégrer un ensemble musical et pratiquer la musique dans une ambiance amicale et conviviale

Pour aider les enfants dans le choix de leur instrument, l'EMH leur propose de participer gratuitement à deux cours d'essai lors de leurs première année de formation musicale ou durant leur dernière année d'éveil musical (6ans).

Les élèves ayant choisit leur instrument devront acquérir un instrument (location ou achat) dès le début des cours.

L'UIH peut louer, à l'année, des instruments dans la limite de leur stock disponible.

La location peut également se faire auprès de magasins spécialisés.

Il est recommandé d'acheter un instrument à partir de la 2ème année de pratique musicale.